

COMMUNIQUÉ DE L'ARCS : JOURNÉE DE LANCEMENT DES MULTI-ACCUEILS DE LA PETITE ENFANCE

Rennes, le 13 juin 2022.

Chères adhérentes et adhérents,

Chères équipes de bénévoles et salariées,

Chers partenaires associatifs et institutionnels,

Le mercredi 29 juin sera un grand jour pour les bénévoles et les équipes de l'ARCS puisqu'il marque le lancement du Multi-accueil de la petite enfance pour les Centres Sociaux rennais, après de nombreux échanges internes et concertations avec nos partenaires de la CAF, de la Ville de Rennes et du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Il l'est également pour l'ensemble des parents et enfants qui pourront progressivement bénéficier de ce Multi-accueil de la petite enfance tel que proposé suite aux travaux de trois Conseils d'Administration de l'Association et à la consultation des parents lors de sa réunion du 10 juin 2021.

A l'occasion de ce lancement, il n'est pas inutile de rappeler ce dont il s'agit et les raisons qui ont motivé cette évolution.

Les structures collectives d'accueil de la petite enfance sur la ville de Rennes sont insuffisantes et ne répondent pas aux attentes des familles : le constat est unanimement partagé et ne peut demeurer sans réponse adaptée.

Si cette situation s'applique à tous les quartiers de la ville avec une réalité et des réponses différenciées, elle mérite une attention particulière de l'ARCS au regard des situations sociales et familiales rencontrées dans les quartiers de son implantation.

Pour l'ARCS, le multi-accueil s'exprime d'abord comme l'expression de l'accompagnement à la parentalité et la co-construction du projet avec la famille, tenant compte de ses aspirations et de ses contraintes. L'accueil du jeune enfant au sein de l'Association s'inscrit dans le cadre d'un projet social et d'un projet famille co-construits avec les habitants dont les parents. Il est mis en œuvre grâce à la mobilisation des bénévoles et le professionnalisme des équipes pluridisciplinaires de l'Association.

Le Multi-accueil de l'ARCS s'inscrit dans une approche sociale globale et dans une logique de parcours coordonné avec les acteurs des Espaces Sociaux Communs. Il a vocation à lever les freins à l'insertion sociale et socio-professionnelle des familles et à agir en complémentarité des acteurs de la Petite Enfance au niveau de chaque quartier.

Les parents expriment combien il est important pour eux de pouvoir se libérer pour une formation, un stage, un repos parental, des soins ou tout autre raison du même ordre, en confiant son ou ses enfants au multi-accueil de son Centre Social, dans le cadre d'un projet éducatif dont ils sont les principaux acteurs.

Les raisons d'être de l'ARCS et les valeurs qu'elle porte rendent unique cette approche auprès des familles. On peut se réjouir que le Multi-accueil des Centres Sociaux conforte pleinement cette exigence et s'inscrive dans les grandes dates de l'histoire de l'Association depuis sa création.

Pour autant les accueils ponctuels tels qu'ils sont actuellement assurés au travers des Haltes-garderies, par chaque Centre Social, doivent être maintenus et adaptés si nécessaire car les besoins demeurent et ne peuvent être satisfaits au détriment d'un accueil à la journée ou à la semaine ainsi qu'il est envisagé au titre du Multi-accueil.

Il s'agit d'une nouvelle combinaison entre l'accueil ponctuel et l'accueil régulier, engagement qui a été pris par les instances de l'ARCS devant les familles et parents réunis lors de notre Assemblée Générale le 30 septembre 2021, que nous tenons à renouveler aujourd'hui.

Depuis septembre dernier, les Centres Sociaux ont organisé l'accueil continu sur une journée par semaine afin de se confronter aux difficultés d'organisation (recrutement du personnel, premières adaptations des locaux, repas du midi, ...) et vérifier les attentes des familles.

Malgré quelques reports de démarrage à la mi-novembre en raison notamment de l'organisation des repas et des impacts de la crise sanitaire, cette première étape a permis de vérifier que les demandes des parents sont importantes et l'attente bien réelle.

Un long travail s'est engagé avec le Département qui dispose de la compétence de la petite enfance, avec la CAF et la Ville de Rennes, propriétaires des locaux et qui assurent les financements et appuis logistiques.

Il en ressort que tous les Centres Sociaux peuvent mettre en place un Multi-accueil en fonction des travaux d'adaptation nécessaires de chaque site, ou plus précisément qu'il n'y a pas d'impossibilité qui ne puisse être résolue sous réserve des autorisations des propriétaires des locaux, du financement des adaptations et du déroulement des chantiers préalables.

Ce travail s'est déroulé grâce à l'appui de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik dont les références nationales et locales en matière de petite enfance sont connues et reconnues.

Il a permis par ailleurs de valider les orientations retenues et d'apporter prochainement aux équipes, légitimement préoccupées, des appuis, des méthodes et une sérénité préalable que les bénévoles appelaient également de leurs vœux.

Le calendrier indicatif de mise en œuvre du Multi-accueil peut être dorénavant décliné, sous réserve des aléas liés à l'obtention des autorisations et des financements correspondants, au déroulé des chantiers, ce qui impose une certaine prudence sans que la volonté d'y faire face ne soit altérée.

- **Septembre 2023** : Centres sociaux de Maurepas (Futur ESC Simone Iff – propriété du Département), Champs-Manceaux (propriété Ville de Rennes), Ker Yann-Villejean (Doyen Colas - propriété Ville de Rennes) et Cleunay (propriété CAF).
- **Septembre 2024** : Centres sociaux de Carrefour 18 (propriété CAF), Ty Blosne (propriété Ville de Rennes) et Maurepas (Gros-Chêne en pied d'immeuble « La banane », propriété Archipel Habitat).

Grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré à cette belle et grande étape de la parentalité et de la petite enfance au sein de l'ARCS.

Nous aurons à cœur de vous associer aux différentes étapes de sa mise en œuvre et de vous informer de ses avancements.

Les Co-Présidents de l'ARCS,

Annie BRELIER,



Sylvie LITTE-SINDA,



René BONDIGUEL.

